



S'approprier et diffuser la réforme budget-programme

10-11 avril, 2018
Abidjan, Côte d'Ivoire



Programme

Bon nombre de pays africains ont suivi la tendance à la mise en place d'un budget-programme (BP). Ce constat est particulièrement vrai pour les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) où la Commission a inclus l'adoption du BP d'ici à 2017 dans le cadre des dispositions des Directives 2009 de l'UEMOA sur la gestion des finances publiques. Lorsque le BP est mis en œuvre avec succès, il devrait aboutir à des systèmes de gestion des finances publiques plus fonctionnels grâce au rapprochement de la planification socio-économique et du budget, à de meilleures affectations des dépenses et à un cadre de mesure des résultats plus efficace. Ce séminaire vise à examiner les questions concernant l'appropriation et la diffusion du BP qui sont essentielles à une réforme fonctionnelle. À cet égard, il abordera des thèmes relatifs à la mise en œuvre du BP, tels que la déconcentration de l'ordonnancement, la gestion du changement, l'adaptation des pays au contexte local, mais aussi les préalables et les conditions fondamentales d'un BP fonctionnel ; en faisant appel aux expériences à l'intérieur et à l'extérieur de l'UEMOA.

Plage horaire	Séance	Personnes-ressources
1^{er} jour – mardi 10 avril 2018		
8h00 à 8h30	Inscription	
8h30 à 9h00	Discours de bienvenue Remarques liminaires	Neil Cole -Secrétaire exécutif de CABRI M. Karim Traoré, le directeur du cabinet du Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du budget et du portefeuille de l'Etat , Côte d'Ivoire
9h00 à 10h30	<u>Séance 1 : Prendre du recul – l'état de la réforme « Budget-programme »</u> Objectif de la séance : donner un aperçu de l'état de mise en œuvre de la réforme BP en Afrique et ailleurs ainsi que des défis auxquels font face les pays. La séance décrira aussi « l'esprit » des directives de l'UEMOA ayant trait au BP et le rôle de la Commission dans leur mise en application.	Adil Ababou - Responsable du Programme « Compétences institutionnelles » de CABRI Issa Sawadogo - chargé des finances publiques, Commission de l'UEMOA
10h30 à 11h00	PAUSE-CAFÉ/THÉ	

Plage horaire	Séance	Personnes-ressources
11h00 à 12h30	<p><u>Séance 2 : Le budget-programme et le contexte du pays</u></p> <p>Objectif de la séance : en s'appuyant sur le cas du parcours du Burkina Faso vers la mise en place du BP, les participants discuteront des défis de mise en œuvre auxquels peuvent être confrontés les pays lors de l'adoption d'une réforme externe comme le BP et de la manière dont ces réformes peuvent être adaptées à leur contexte local.</p>	<p>Burkina Faso</p> <p>Facilitateur : Andrew Lawson</p>
12h30 à 13h30	<p>DÉJEUNER</p>	
13h30 à 15h00	<p><u>Séance 3 : Dévoiler les défis liés à l'appropriation et à la diffusion du BP</u></p> <p>a) En quoi le contexte importe pour la réforme BP ? Déclencheurs, leçons et défis</p> <p>Objectif de la séance : discuter de la question de savoir si les pays doivent satisfaire à certaines conditions préalables et fondamentales ou en tenir compte, avant l'adoption du BP. La séance examinera en quoi consistent ces dernières et comment les pays les ont incorporées dans leur approche de la réforme « Budget-programme ».</p>	<p>Facilitateur : Neil Cole - Secrétaire exécutif de CABRI</p> <p>Intervenant : Tunisie</p>
15h00 à 15h30	<p>PAUSE-CAFÉ/THÉ</p>	
15h30 à 17h00	<p><u>Séance 3 (suite) : Dévoiler les défis liés à l'appropriation et à la diffusion du BP</u></p> <p>b) Les défis concrets liés à l'atteinte d'une réforme fonctionnelle</p> <p>Objectif de la séance : envisager les défis qui surviennent au cours de la mise en application pratique des changements de la loi organique relatives aux lois de finances découlant de la validation du BP. Les questions se rapportant à l'intervention des donateurs, à l'acceptation des parties prenantes et aux capacités techniques seront débattues, en les envisageant sous l'angle des diverses parties prenantes. La séance reposera sur l'étude de cas vidéo fictive « La quête d'Okomo ».</p>	<p>Facilitatrice : Joana Bento - Spécialiste en GFP de CABRI</p>

Plage horaire	Séance	Personnes-ressources
2^e jour – mercredi 11 avril 2018		
9h00 à 11h00	<p><u>Séance 4 : La gestion du changement et le BP – l’aspect humain de la réforme</u></p> <p>Objectif de la séance : examiner les éléments clés d’une stratégie efficace de gestion du changement ; la façon dont les pays peuvent communiquer et coordonner de manière efficace les initiatives de réforme du budget-programme qui instaurent l’acceptation et encouragent un processus inclusif comprenant les ministères sectoriels, le parlement, la société civile etc. Étude de cas fictive – gestion du changement dans le cadre du BP.</p>	Facilitateurs : CABRI
11h00 à 11h30	PAUSE-CAFÉ/THÉ	
11h30 à 13h00	<p><u>Séance 5 : Gestion du changement et BP - les principes d’autonomie et de redevabilité pour la déconcentration de l’ordonnancement</u></p> <p>Objectif de la séance : examiner le rôle de la déconcentration de l’ordonnancement pour garantir que les principes d’autonomie et de redevabilité prennent forme de manière adéquate dans le contexte du BP. Une étude de cas-pays analyse l’évolution d’un système centralisé à un système décentralisé, en étudiant les processus, les mesures et les défis en matière de renforcement des capacités, de changements de procédures relatifs aux contrôles internes, de contrôles de comptabilité et de reporting ainsi que de changements organisationnels.</p>	La Mauritanie Le Mali Facilitateur : Andrew Lawson
13h00 à 14h00	DÉJEUNER	
14h00 à 15h30	<p><u>Séance 6 : Réforme progressive du « BP » – quel est le seuil à ne pas dépasser ?</u></p> <p>Objectif de la séance : analyser les critères à prendre en compte pour définir la progressivité de la mise en œuvre du BP, le processus itératif qui est requis et bon niveau de gradualisme pour une approche nuancée et fondée sur la capacité d’absorption du pays. Des cas-pays seront mis à profit pour proposer des idées concrètes.</p>	Le Maroc Les Seychelles Facilitateur : Andrew Lawson

Plage horaire	Séance	Personnes-ressources
15h30 à 16h00	PAUSE-CAFÉ/THÉ	
16h00 à 17h30	<p>Séance 7 : Réfléchir aux prochaines étapes</p> <p>Objectif de la séance : réfléchir à ce qui a été traité et à la façon dont ces éléments peuvent être intégrés dans les prochaines étapes que devront suivre les pays. Les équipes-pays envisagent également le rôle des ministères dépen-siers dans leur stratégie de mise en œuvre du BP.</p>	CABRI

CABRI remercie la Banque Africaine de Développement et le Secrétariat d'État suisse à l'économie pour le soutien apporté à son travail



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT
AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Embassy of Switzerland
Swiss Cooperation Office in South Africa